

PROCÈS-VERBAL Assemblée générale annuelle de parents – École Saint-Benoît 11 septembre 18h00

1. Ouverture de l'assemblée

M. Denis Boivin, directeur de l'école, souhaite la bienvenue aux parents. Il présente Mme Véronique Larouche, directrice adjointe, et M. Mohamed Amine Kherroubi, président actuel du conseil d'établissement. Ouverture à 18h05, 88 participants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Boivin fait la lecture de l'ordre du jour.

M. Boivin propose l'ordre du jour et M. Moulay Vincent Huard l'adopte.

3. Lecture et adoption du PV de l'assemblée générale du 14 septembre 2023

M. Boivin fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2023.

M. Benoît Arcand l'adopte.

4. Présentation du rapport annuel 2022-2023

M. Bovin invite M. Mohamed Amine Kherroubi à présenter le rapport annuel 2023-2024.

5. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

M. Boivin propose que Mme Karine Lévesque agisse à titre de secrétaire d'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Présentation de la capsule d'information sur les assemblées générales

https://www.cssdm.gouv.qc.ca/conseils-comites/conseil-etablissement/

7. Nomination d'un président d'élections

M. Boivin propose que M. Mohamed Amine Kherroubi agisse à titre de président d'élections. La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Adoption de la procédure d'élection

M. Boivin explique qu'il y a trois candidats à élire. Le vote peut se faire à main levée ou par un vote secret. Voté à l'unanimité à main levée.

9. Élections des membres parents au conseil d'établissement

9.1. 3 candidats à élire pour un mandat de 2 ans *RAPPEL* :

- Au moins 4 représentants pour que le CÉ puisse être formé;
- Ne doivent pas être membres du personnel de l'école;
- Le nombre maximal de représentants des parents déterminé par résolution du CSSDM est de 6
- Mandat d'une durée de deux (2) ans : La moitié des parents est élue pour un mandat débutant lors d'une année paire et l'autre moitié pour un mandat débutant lors d'une année impaire.





Présentation des candidats

Liste des candidats :

- Mohamed Amine Kherroubi
- Milena Petretta
- Valérie Ouellette

Les trois candidats élus sont :

- Mohamed Amine Kherroubi
- Milena Petretta
- Valérie Ouellette

10. Élections des parents substituts au conseil d'établissement

RAPPEL:

- Au moins 2 représentants des parents substituts;
- Pour combler les absences occasionnelles lors d'une séance du CÉ;
- En remplacement d'un membre parent, dispose des mêmes droits, y compris le droit de vote;
- Pas plus de membres parents substituts que de membres représentants des parents;
- Mandat d'une durée d'un (1) an.

Les substituts élus sont :

- Julie Bernier / Sophie Bertrand
- Pierre-Luc Meloche

11. Élection du représentant au comité de parents

RAPPEL:

- Un seul représentant;
- Élu parmi les représentants des parents au CÉ.

Aucun représentant n'est nommé lors de l'assemblée. M. Boivin explique que nous pourrons procéder à l'élection lors du premier conseil d'établissement.

12. Élection d'un substitut pour siéger au comité de parents

RAPPFI

En l'absence du représentant au comité de parents, il dispose des mêmes droits que ce dernier, y compris le droit de vote.

Aucun substitut n'est nommé lors de l'assemblée. M. Boivin explique que nous procèderons à l'élection lors du premier conseil d'établissement.

13. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)

Mme Elise Leïzour présente les rôles et mandats de l'OPP et quelques activités réalisées l'an dernier, dont la Cabane à sucre et la Corvée de nettoyage. Si les parents souhaitent offrir du temps, ils peuvent écrire à l'adresse courriel de l'OPP ou rejoindre le groupe Facebook de l'OPP de l'école Saint-Benoît.

14. Projet rue-école

M. Boivin rappelle en quoi consiste le projet : fermeture de la rue les vendredis en fin de journée afin que les enfants puissent jouer de façon sécuritaire dans la rue et encourager le transport actif.

M. Vincent Garneau, Valérie Nadon et 3 autres parents bénévoles expliquent aux parents comment devenir bénévole pour la rue-école et ce que cela implique.

15. Présentation de l'équipe-école

M. Boivin fait la présentation de l'équipe-école.

16. Varia – Points divers

Aucun point varia ajouté.

17. Levée de l'assemblée 18h55